

FÉVRIER 2025

IMPACTS DES NOUVELLES MESURES EN IMMIGRATION DANS LA RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Données du sondage réalisé par Chaudière-Appalaches Économique



Mise en contexte



En décembre dernier, la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) a demandé à Chaudière-Appalaches Économique de mener une enquête auprès des entreprises locales pour évaluer l'impact des nouvelles politiques d'immigration sur leurs activités.

Cette initiative vise à alerter les gouvernements provincial et fédéral sur la nécessité d'une action rapide pour soutenir les entreprises dans les régions à très faible taux de chômage. Ces entreprises dépendent fortement des travailleurs étrangers temporaires (TET) pour maintenir leurs opérations.

NOUVELLES POLITIQUES D'IMMIGRATION

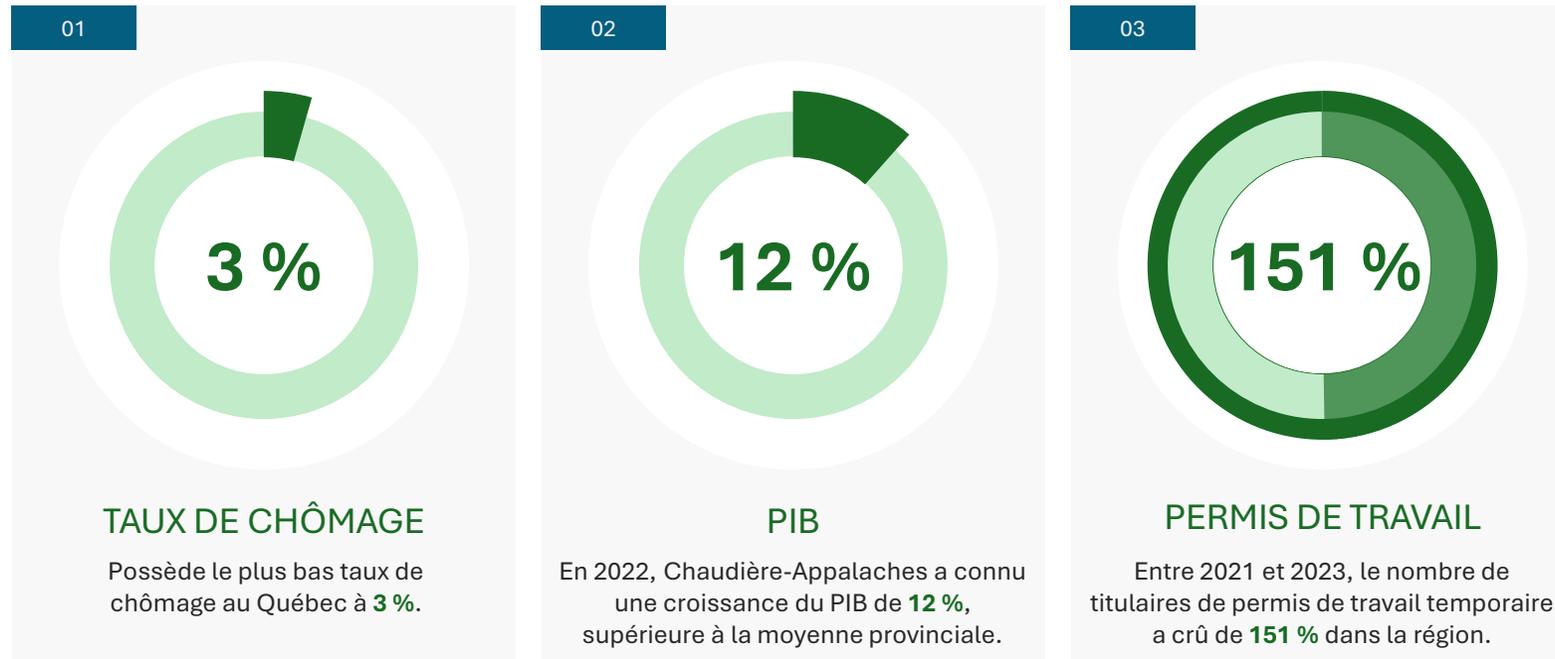
Ces changements ont des impacts majeurs pour les entreprises, les communautés et les citoyens de Chaudière-Appalaches :

- **La baisse des quotas de TET de 20 % à 10 %** pour les postes à bas salaires menace la survie de nombreuses entreprises de la région.
- **La révision annuelle des évaluations d'impact sur le marché du travail (EIMT)** entraîne une explosion des coûts pour les entreprises.

L'instabilité réglementaire complique la planification des besoins en main-d'œuvre pour les entreprises. Les TET sont essentiels pour diversifier nos marchés, accroître notre productivité et renforcer nos chaînes d'approvisionnement locales.

Portrait de la région

Notre région possède la plus forte création de richesse manufacturière par habitant au Québec.



La région de Chaudière-Appalaches est un exemple de réussite en matière d'intégration des TET.

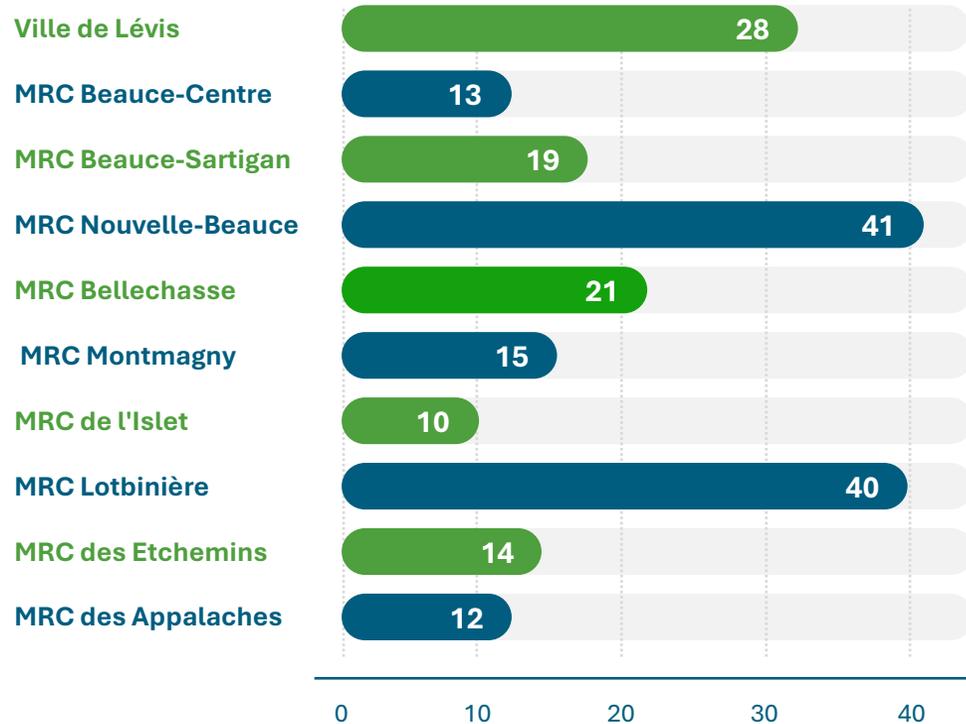
- En 2021, 92% des immigrants permanents en Chaudière-Appalaches parlaient français.
- Les TET de la région bénéficient de bonnes conditions de travail et de possibilités d'avancement.
- Les TET contribuent positivement à l'économie locale, mais les nouvelles politiques d'immigration menacent cette contribution.

Entre 2022 et 2026, on estime que **37 700 postes seront à pourvoir dans la région**, dont **88,1% pour remplacer les départs à la retraite**.

Portrait des répondants

On constate une belle représentation de tous les territoires parmi les répondants. **Les entreprises participantes emploient plus de 55 182 personnes**, ce qui représente **près du quart** de l'ensemble des emplois de la région (228 400 emplois en 2023).

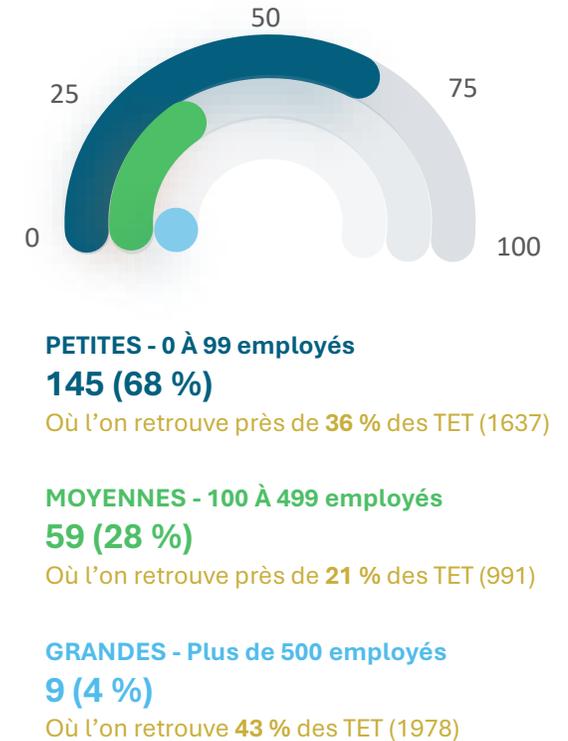
Répartition des répondants par région



Répartition des répondants par secteur



Taille des 213 entreprises



L'importance des travailleurs étrangers temporaires

Au sein des entreprises participantes, on dénombre

4606 TET



Ce qui représente

8 %

des salariés de la région.



Parmi ceux-ci,

13 %

587 TET

sont en démarche pour obtenir leur résidence permanente ou leur certificat de sélection du Québec.

Malheureusement, **plus de 28 % de ces TET**, soit **1 273 personnes** qui ont choisi de venir travailler et s'établir dans la région, **devront être mis à pied d'ici 2026** avec le maintien des politiques d'immigration actuelles.

→ **+ de 1/3**
465 TET

sont accompagnés de leur famille.

→ **Près de**
60 %
742 TET

devront résilier leurs baux de logement en 2025.

- La région ne peut se permettre de perdre ses TET dotés de **connaissances et d'expertises précieuses souvent uniques dans la région.**
- L'imposition de tarifs douaniers américains entraînera des **répercussions significatives sur la rentabilité de nombreuses entreprises locales** qui se retrouvent au pied du mur.
- Ces nouvelles mesures menacent également les emplois de travailleurs canadiens et québécois, avec des risques de fermeture de quarts de travail ou de délocalisation partielle de leur production.

Impacts à venir

Les entreprises ont besoin de stabilité pour mieux évaluer les impacts engendrés par les nouvelles politiques d'immigration, et ce, particulièrement dans la région de Chaudière-Appalaches.

CAPACITÉ DE PRODUCTION

Près de
60 %
127 entreprises

devront réduire leur capacité de production à cause, entre autres, de la perte d'expertises spécialisées et de l'annulation ou du report de projets de croissance ou d'innovation.

Parmi celles-ci, c'est plus de

57 %
73 entreprises

qui prévoient une diminution de leur capacité de production de

10 % à 40 %.

et **15 %**
19 entreprises

qui prévoient une diminution de leur capacité de production de

de 50 % à 100 %.

PERTES DE CONTRATS ET PÉNALITÉS

Plus de
40 %
des entreprises
ayant répondu au sondage prévoient perdre des contrats.

Plus de
23 %
des entreprises
subiront des pénalités pour un non-respect des commandes ou des contrats actuels.

Ces pénalités variables sont évaluées de
50 000 \$ à 10 M\$.

Impacts à venir (suite)

Parmi l'ensemble des entreprises répondantes :

Près de
25 %
prévoient fermer
un quart de
travail.

En conséquence,

450
travailleurs
québécois

pourraient perdre leur
emploi.

27 entreprises
qui emploient
7354 personnes

prévoient un transfert d'au moins une
partie de leur production hors Québec.

Parmi celles-ci :

Pour **52 %**
des entreprises, c'est
de 10 à 40 %
de la production.

Pour **30 %**
des entreprises, c'est
plus de 50 %
de la production.

9 entreprises
envisagent une délocalisation à
court terme, ce qui entraînerait une
répercussion auprès de plus de
700 employés.

Les entreprises de Chaudière-Appalaches ont investi plus d'un milliard de dollars en 2024
pour améliorer leur productivité grâce à l'automatisation.

Demands auprès des gouvernements

La TREMCA et Chaudière-Appalaches Économique demandent aux gouvernements provincial et fédéral de **renforcer leur collaboration intergouvernementale** et d'**exempter les TET établis au Québec avant l'imposition des nouvelles mesures d'immigration** en septembre 2024.

Également, pour les régions à faible taux de chômage comme Chaudière-Appalaches, d'agir rapidement **en ramenant les quotas de TET à bas salaires à 20 % et en réinstaurant les EIMT aux deux ans**. Ces ajustements doivent prendre en compte la récente hausse du salaire médian à 32,96 \$, afin de garantir leur adéquation avec la réalité économique actuelle.



Il est essentiel de mettre en place des politiques favorisant la création d'emplois et la prévisibilité pour nos entreprises. Notre vitalité économique et sociale en dépend.